

Prêtres, curés et chapelains du temps de l'ancienne église

Nous avons vu dans le chapitre précédent que l'ancienne église avait probablement été construite vers la fin du quatorzième siècle¹. Cependant, aucun document ne peut étayer cette hypothèse avancée par René Paquet dans son *Histoire du village de Woippy*, éditée en 1878. Nous allons découvrir en tête de la liste ci-dessous, des desservants de Woippy cités sur des actes datés entre 1298 et 1398², peut-être existait-il déjà à cette époque un lieu de culte ou bien une simple chapelle dont nous ne connaissons jamais ni l'emplacement ni l'existence...

Cette liste n'est pas exhaustive. Lorsqu'un seul acte est connu, il n'est indiqué qu'une date ; deux actes correspondent aux actes extrêmes rencontrés³.

Pieres li preste (Pierre le Gronaix), vers Pâques 1298.

Jehan, cureit de Wapey, filz Alairt de Valleroy, 1337-1343.

Hues (Hugues) *Besselin, curey de Waipey*, mi-août 1383.

Li sire Jehan cury, cureiz de Waippey, mi-août 1398.

Nicolloy de Bouzumont prestre, curey de Waippey, 1416-1427. Dessert l'église St Gorgon de Metz. Il est aussi *bourcier* et chapelain de la chapelle *St Pol* (Paul) *au-dessus du clostre* (cloître) *de la cathédrale* (N. Dorvaux, Pouillé, p. 259).

Waltrin le Convel, curey de Wappy, 1459-1469.

Nicolas Toussaint et Jean Mercier (contestation entre eux sur la possession de la cure de Woippy), fin XV^e, début XVI^e.

Pierre le Savoien, curé de Waipey, 1507.

Dopmange Wuillaume, chapelain de Wappy, 6 mars 1512-14 mai 1535.

Louys Pipart, 14 juin 1594. Vente des biens meubles de *feu Louys Pippart, curé de Woippy*, le 30 mai 1595.

François Ponsard, curé de Woippy (Jean, son frère, maire), février 1619-juin 1634.

Denis Calais, novembre 1645-janvier 1661.

François Rousselot, janvier 1664-mars 1695, (puis curé de St Gengoulf, testament du 12 octobre 1695).

François André Furet, prêtre, curé de Woippy, mars 1695.

François Boucher, novembre 1696-septembre 1700, avant d'être nommé à Semécourt.

Nicolas Gille, septembre 1700-novembre 1705.

Firmin Daguin, 27 novembre 1705 (**prise de possession de la cure**)-10 octobre 1724. Vient de Courcelles-Chaussy, curé de Woippy, puis chapelain des religieuses de Marsal.

Henry Fricart, 23 octobre 1724 (p.p.c.)-février 1738 (date à laquelle il est nommé à Béchy).

Pierre le Coq, 25 février 1738 (p.p.c.)-décembre 1742, prêtre aumônier de l'hôpital St Georges, puis curé de Woippy.

Dominique Nicolas, prêtre, administrateur de Woippy, 1742-1743.

Jean François Mansuy, 23 août 1743 (p.p.c.)-19 juillet 1746.

Jean-Baptiste Marchand, curé de Woippy, 23 juillet 1746 (p.p.c.)-octobre 1754, puis de Château-Brehain près de Morhange.

¹ Dans sa « Promenade archéologique sur le chemin de fer de Thionville », Charles Abel situe la construction de cette église au cours du XVI^e siècle (*L'Austrasie*, 1856).

² « Rôles des bans », A. M. Metz, série II. Ce sont les plus vieilles sources jamais consultées à ce sujet.

³ Sources : A. D. Moselle, séries G et 3E, et Pierre Brasme, *o. c.*, page 215.

Marin Joseph Perilliat, 28 janvier 1755 (nomination), le 19 juillet 1755 (p.p.c.), vient du diocèse de Genève, ensuite nommé à la cure de Moulins-lès-Metz le 24 janvier 1759.
 Rémy François Husson, curé de Woippy, 1^{er} août 1760 (p.p.c.) - mai 1791.
 L'abbé Rutand, mars 1802-juin 1805.
 Hyppolyte Millet, juin 1805-mai 1809, né à Paris en 1747.
 Nicolas Stéphani, juin 1809-mai 1809, par la suite chanoine honoraire à la cathédrale de Metz.
 Joseph Aveline, mai 1815-avril 1819.
 Pierre Contesse, mars 1819-juillet 1820.
 L'abbé André, juillet 1820-janvier 1821, vicaire de Saint-Simon, curé par intérim.
 Louis Martin Dechez, février 1821-septembre 1838, décédé à Metz le 14 février 1870.
 Claude-Victor Jacot, septembre 1838-mars 1841.
 Remy-Simon Barthélémy, mars 1841-novembre 1852, démissionnaire.

Deux documents illustreront cette liste.

Le premier, un parchemin du 29 août 1416 (Archives Municipales de Metz, FF81), sur lequel il est question du sire Nicollay de Bouzemont, *le prestre curey de Waiphey*.

... en contre li sire Nicollay de Bouzemont le prestre curey de Waiphey que tientet...

Jean George aman, a racheté à Nicollay (Nicolas) de Bouzemont (vendeur... prêtre et curé de Woippy), qui tient et dessert l'autel⁴ St Grigore (église St Gorgon⁵), les 12 sols de Metz de *cens* (rente annuelle), que Jean George doit sur la maison et ses dépendances situées entre les deux ponts des Morts, d'un côté feu Chrétien le *Feivre* (forgeron) d'une part, et Hanrequet, boulanger, d'autre part. Les anciens locataires étaient Jean Chioteit, cordonnier, puis Vivant de Guency, le tailleur de robes.

⁴ Autel, par extension : la Religion, l'Etat ecclésiastique, l'Eglise (Dictionnaire Larousse).

⁵ L'église Saint-Gorgon se situait à l'emplacement de l'actuel syndicat d'initiative, place de la Cathédrale, sa façade tournée vers l'entrée de la cathédrale. On trouve Gorgon écrit de différentes orthographes : Gergonne, Girgonne, Grégoire, Grigoire (et Grigore, *Histoire de Lorraine*, tome IV, page 90).

A propos de la valeur de cette rente foncière, Nicollay explique qu'il ne peut montrer ou exhiber que les rôles de perception (de cens) et sa *saixine* (ou saisine⁶), encore qu'il y ait plusieurs *exploits* (actes) mentionnant les rôles inhérents à ladite maison. De ce rachat fait audit Nicollay, ce dernier s'en tient pour bien *soult* (soult⁷) et pour être bien payé.

Nicollay doit *warantir* (garantir) et *cranter* (accorder la garantie) que Jean George, ou un autre pour lui, puisse s'aider des écrits et actes antérieurs.

L'argent perçu doit être utilisé comme Nicollay s'en *poit* (pouvait) et devait le faire avant ce rachat fait. Il en sera de même des prêtres qui après lui *tanront* (tiendront) et desserviront l'église St Gorgon, c'est-à-dire que l'argent du rachat doit servir pour acheter une rente équivalente aux 12 sols remis de cens dessus dits que ledit Jean George a racheté à sire Nicollay *étaient* (valaient).

Résumé du parchemin d'après la transcription vérifiée par M. Iung.

Le second document concerne le curé Firmin Daguin, curé de Woippy pendant presque vingt années (1705-1724). A cet égard, nous reproduisons sa missive de démission, écrite de Marsal le 11 octobre 1724 et remise entre les mains du tournaire de la cathédrale (A.D.M. 3 E 4965).

Je soussigné Prêtre ay devant Curé de la Parroisse
 de Woippy, et presentement Chapelain des Religieuses
 de la Congregation de Notre Dame a Marsal fais de
 mon plein gre sans aucune force ny contrainte demission
 pure et simple de ladite Cure de Woippy entre les
 mains du Tournaire du Chapitre de la Cathedrale de
 Metz collateur dudit Benefice, pour y nommer a ma
 place un sujet capable de posseder ladite Cure, apres en
 avoir receu les Institutions de Monseigneur notre Evêque.
 a Marsal ce - 11^e octobre 1724.

L'original est le 11^e 8. 1724
 De la main
 (Signature)

Daguin
 P. D. Chapelain des Religieuses
 de Marsal.

⁶ *saixine* ou saisine : possession effective qui vaut également présomption de propriété.

⁷ mise en égalité de valeur des rôles soldés.

Le troisième document est la transcription de la prise de possession de la cure de Woippy par le curé Rémy-François Husson, le 9 août 1760 (A.D.M. 3 E 4785).

C'est le fils de François Husson, notaire à Thiaucourt et procureur fiscal de la seigneurie de Chambley. Ordonné prêtre en 1756, il est nommé vicaire à Saily, puis à Peltre en 1758, il prend en charge la cure de Woippy le 9 août 1760 et ne la quittera, contraint, qu'au mois de mai 1791, après avoir refusé de prêter le serment constitutionnel⁸ (orthographe respectée).

L'an mil sept cent soixante le neuf aoust dix heures et demie du matin, à la réquisition de Messire Remy-François HUSSON, prestre du diocèze de Metz, Bernard, conseiller du Roy, notaire royal, et apostolique de la ville et dudit diocèze résident à Metz, soussigné, s'est transporté dans l'église paroissiale de Woippy pays messin, ou estant, il a en vertu des lettres d'institutions acordées audit M^r Husson de la cure dudit Woippy, par messire Louis le Bègue de Majainville, prestre licencié en théologie de la faculté de Paris, princier et chanoine de l'église cathédrale dudit Metz, l'un de messieurs les vicaires généraux dudit diocèze le premier du présent mois et de la sentence rendue au bailliage dudit Metz le sixième du même mois, portant prestation de serment de la part dudit M^r Husson, mis, induit et installé ledit M^r Rémy François Husson pour ce présent en présence aussy des témoins cy-après nommés, en la vraie, réelle, actuelle et corporelle possession et jouissance de la cure de Woippy, ensemble de tous les fruits, rentes et revenus en dépendant par les entrée et sortie libres de ladite église, prise de l'eau bénite, prières faites à Dieu à genoux sur le marchepied du grand autel, baiser d'iceluy et des S^{ts} évangiles, touché des vaissaux sacrés et des ornemens, visite et ouverture des fonds baptismaux séance dans la place presbitérale dans le confessionnal et chaire à prêcher, son de la cloche et autres formalités, en tel cas requises et acoustumées, à laquelle prise de possession qui a esté leüe ainsy que lesdites institutions et sentence par ledit Bernard à haute et intelligible voix, en présence de plusieurs personnes assemblées dans ladite église, personne ne s'est opposé. Ensuite de quoy ledit Bernard notaire s'est transporté avec ledit M^e Husson et lesdits témoins dans la maison curialle, où estans, il y a esté fait feu et fumée. Déclarant ledit M^e Husson qu'il ne receoit quant à présent aucune des choses dépendantes de ladite cure en l'état qu'elles sont, dont a esté dressé le présent acte. Fait et passé audit Woippy lesdits jour, mois et an, en présence de M^e Jean Chandellier, prestre curé de Lorry devant Metz et de M^e Jean Jullien prestre curé de St Agnan, temoins à ce appellés, priés et requis. Lesquels ont signé avec ledit sieur Husson, en présence aussy de Jean Poulain Maire dudit Woippy, de François Mangenot echevin d'église et de Claude Boucheré greffier de la justice dudit Woippy, qui ont aussy signé avec ledit notaire, à la réserve dudit Mangenot qui a fait sa marque ne sachant
[écrire de ce enquis.

⁸ Pierre Brasme, o.c., page 216.

Les chapelles de Woippy : de la chapelle St Protais à la chapelle St Jean-Baptiste

Au début XVIII^e siècle, Abraham-Laurent Cellier⁹, procureur au parlement, était le maître d'une propriété au centre du village (actuellement le bâtiment de l'ancienne poste et la place André Debs) et dont les jardins se prolongeaient à l'arrière sur quelques centaines de mètres.

Plus tard, cette propriété fut louée à Protais Du Périer, chanoine de la cathédrale. Celui-ci, désireux d'avoir un lieu de recueillement particulier, demanda et obtint du propriétaire l'autorisation de construire une chapelle près de sa résidence¹⁰.

La chapelle fut bénie sous l'invocation de Saint Protais¹¹ le 14 juillet 1769 par l'abbé de Majainville, vicaire général, en présence de M. Mathieu, secrétaire général de l'évêché, et de l'abbé Jean-François Du Périer, prêtre chanoine de l'Eglise Collégiale d'Avallon, diocèse d'Autun. Le 26 août, la cloche de la chapelle était bénie.

Avant la Révolution, la propriété ci-dessus, y compris la chapelle, appartient à François Barthélémy¹², marchand de bois de marécages à Metz, et Marie-Anne Barlet, son épouse.

⁹ A.-L. Cellier est décédé à Metz le 24 avril 1744 à l'âge de 83 ans (Abbé Poirier, *Documents généalogiques*).

¹⁰ Sources de l'historique des chapelles : Le premier historique concernant les deux chapelles est contenu dans un mémoire du 30 novembre 1810 soumis au Conseil de l'évêché par Nicolas Stéphani, curé de Woippy (de 1809 à 1815), lorsque celui-ci après avoir indiqué qu'il y avait à Woippy une chapelle sous l'invocation de St Protais, et expliqué son érection, *supplie* (ledit Conseil) *de vouloir bien intervenir auprès du maire de Woippy pour l'inviter à renoncer à son projet de démolition de ladite chapelle* (la seconde) (A.D.M. 29 J 683).

Une lettre du curé Joseph Aveline, le 14 février 1817, résume en quelques lignes l'historique précédent lorsqu'il prie le préfet d'intervenir auprès du maire de Woippy de laisser la chapelle au culte et non d'en faire une salle d'école (A.D.M. 20P/1326).

Le 1^{er} juillet 1827, dans le registre de fabrique (1825-1925), pages 20 et 21, le curé Dechez, relate l'origine de la chapelle de la paroisse d'après *des informations prises et recueillies près de personnes dignes de foi qui ont été témoins des événements*.

Dans un courrier du 6 août 1838, adressé à Monseigneur (l'évêque Besson), il demande de pouvoir y continuer les offices, et explique que ceux-ci sont rarement célébrés à l'église trop éloignée du village (A.D.M. 29 J 683).

Le 6 septembre 1854, l'historique écrit dans le registre de fabrique par le curé Dechez en 1827 est recopié dans un courrier adressé au vicaire général de la cathédrale par Dieudonné Adam, curé de Woippy, suite à une demande de renseignements de la part de l'évêque (A.D.M. 29 J 683).

Remarque : le chapitre concernant ces chapelles dans l'ouvrage de René Paquet (pages 81-83) est exclusivement issu de l'historique du 1^{er} juillet 1827 écrit par le curé Dechez. Les documents cités ci-dessus ont aussi été repris par Pierre Brasme (pages 369-370) qui, grâce à d'autres sources et archives, a pu en améliorer l'historique et apporter des précisions. A ce jour, aucune autre archive, à notre connaissance, n'existe, mais d'après les actes de vente successifs de la demeure Cellier au centre du village, il est possible d'en nommer les différents propriétaires depuis avant 1786 (au mieux 1778) jusqu'à la fin du XIX^e siècle, et aussi de réfuter l'écrit du curé Dechez qui indique que la propriété a été saisie par le district révolutionnaire pendant la révolution. En fait de propriété "saisie", il ne s'agissait sûrement que de la chapelle (voir note 29).

¹¹ Registres paroissiaux de Woippy (A.D.M. 5E 17504 / 17506).

¹² La date d'achat de la propriété par François Barthélémy nous est actuellement inconnue, mais en août 1778, le sieur Barthélémy est autorisé à bâtir une maison dont le mur de façade *sera élevé sur la ligne droite tirée de l'angle supérieur du sieur Jeannette à l'angle aussi supérieur et saillant de la chapelle Saint Protais*. Sur la plan joint à l'autorisation, il est indiqué : *Monsieur Barthélémy vous prie en grâce de lui accorder ledit alignement voyant que la chapelle lui appartient aussi* (A.D.M. C 328/329). Ce plan est paru dans les *Chroniques du Graoully* n°3, novembre 1993, dans la rubrique « Documents woippyens ».



Ci-dessus au centre, l'ancienne demeure Cellier dans les années 1930, avec à droite, le bâtiment de l'ancienne chapelle St Protais transformé en maison d'habitation.

Ci-dessous, la vue en plan de la propriété au début du XIX^e siècle.
(extrait du plan de 1808, lots 357, 358, 379 et 380)



Après le décès de François Barthélemy, ses trois enfants héritiers, Simon-François, Louis et Michel, acquièrent en licitation la propriété le 16 juin 1786 pour la somme de 16 500 livres, à charge que les quatre tableaux servant de dessus de porte resteront à ladite maison¹³.

Cette propriété est cédée le 7 mars 1791 à Jacques Barrault¹⁴ et Catherine Fauconnier pour la somme de 19 000 livres.

Le registre de fabrique de Woippy indique que la chapelle avait été acquise par la commune¹⁵, et que le sieur Barrault, ayant besoin d'un logement pour y loger son jardinier, trouva la chapelle pratique et demanda à la commune de la lui céder pour la somme de 1 200 francs. Mais celle-ci refusant, il proposa de faire bâtir, à ses frais, une chapelle semblable sur un terrain qu'on lui assignerait.

Le marché fut accepté et une nouvelle chapelle fut donc édiflée sur une place publique devant la maison de cure, sur laquelle était plantée une croix en pierre, entourée de quatre marronniers. La construction fut achevée en 1793¹⁶.

Cette chapelle servit de lieu de culte pendant un an sous le ministère du curé Mathieu, prêtre jureur qui avait succédé au curé Husson, puis fut utilisée comme salle d'école et salle de réunion du conseil municipal, ceci jusqu'en 1802, date à laquelle elle fut définitivement fermée.

D'après le curé Nicolas Stéphan, elle aurait été soumissionnée par un habitant de Woippy lors de la vente des biens nationaux et cédée gracieusement par la suite à la fabrique. Mais, bâtie sur un terrain communal, ladite chapelle est revendiquée en 1810 par la commune qui s'en dit, de ce fait, propriétaire. Aucun accord ne débouchant avec le département, le maire projette de la faire démolir... Le curé Stéphan écrit alors une supplique à l'évêché pour lui demander d'intervenir. Il semblerait que l'affaire en restât là!

En 1817, la chapelle est évoquée en séance du conseil municipal ; il est décidé d'y ouvrir une salle d'école ainsi qu'une salle de réunion pour ledit conseil, ce qui incite le curé Joseph Aveline, le 14 février, à intervenir auprès du préfet pour *en faire au contraire une chapelle puisqu'elle est en remplacement de l'ancienne chapelle jugée si nécessaire à l'exercice du culte, et qu'il en reviendrait pour la paroisse les plus grands avantages, ceux d'entendre la messe chaque jour, d'être secouru à temps dans leurs maladies, etc.*

Demande restée vaine, car en 1819, le maire Gabriel Poulmaire entreprend de la rehausser pour y établir une salle d'école et un cabinet pour entreposer les archives communales, le rez-de-chaussée servant de remise pour les voisins.

¹³ A.D.M. 3 E 4068.

¹⁴ Jacques Barrault, quartier-maître, trésorier du régiment de la Mark en garnison à Aix-en-Provence avait chargé son beau-frère Pierre Fauconnier, marchand orfèvre à Metz, par procuration devant notaire à Aix-en-Provence le 18 janvier 1791, d'acquérir en son nom des immeubles ou propriétés situés dans le pays messin (ADM 3E 4083). La propriété est revendue le 31 mars 1803 au sieur Henry Weyer, *sapeur de la guerre de la 3^e division*. Le 8 juin suivant, Jacques Barrault rachetait la maison de jardinier *située en face le château* qui appartenait à Nicolas Francin, ancien évêque constitutionnel de la Moselle (A.D.M. 350 U 5).

René Paquet écrit, page 174, que Jacques Barrault a rempli les fonctions de maire de Woippy de 1792 à 1796, sans toutefois en prendre le titre officiel, il fut maire de Plappeville de 1830 à 1839. Il est devenu notaire impérial pour le ressort de la Cour d'Appel de Metz

¹⁵ Pierre Brasme indique, page 253, que la chapelle Du Perrier a été achetée (en février-mars 1792), au nom de la commune, par MM. Delatte, Poulmaire, Barrault et Lamiable.

¹⁶ Dans l'inventaire du notaire Jacques Barrault (janvier 1840), on note dans la rubrique « papiers », des dépenses faites au *Sr Bernard Jacques dit Lapierre, entrepreneur de bâtiments à Metz*, qui pourrait (?) bien être le constructeur de la nouvelle chapelle en 1793 (A.D.M. 358 U 37).

A son arrivée en 1821, le curé Dechez interpelle l'évêque, Mgr. Jauffret, qui l'engage fortement à réparer le sanctuaire. En l'espace de trois mois, tout était arrangé et la bénédiction fut permise par l'évêque et effectuée le 21 juin 1821 par M. Sauce, vicaire général. La chapelle fut dédiée à Saint Jean-Baptiste et il y fut autorisé d'y conserver la Sainte Réserve, d'y baptiser, d'y confesser, d'y faire les relevailles, d'y dire la messe basse mais non de l'y chanter.

Le calice et le ciboire ont été offerts *par deux propriétaires de la ville qui n'ont point voulu se faire connaître*. Les boîtes de baptême ont été achetées par la fabrique en juin 1830.

En 1840, la chapelle redevint salle d'école et mairie, ceci malgré la demande deux ans plus tôt du curé Dechez de pouvoir y continuer les offices. Les messes furent de nouveau dites dans l'église dont le chemin d'accès n'était pas toujours aisé surtout en hiver.

Le problème fut résolu le 1er mai 1850 lors de la consécration de la nouvelle église.

Quant à la chapelle, un siècle et quelques années plus tard, après avoir marqué la vie des Woippyciens par ses utilisations successives : chapelle, école, mairie, ouvroir pour l'enseignement ménager, local du Syndicat des Producteurs de Fraises, remise pour la pompe à incendie, salle de réunion, logement à l'étage, devenue par la force des choses « l'ancienne chapelle », elle fut démolie à la fin de l'année 1964.

L'un des journaux régionaux écrivait à ce propos : « Il y a lieu de féliciter les édiles d'avoir pris la décision de faire disparaître cette construction, décision qui va contribuer à embellir la cité des fraises ».



L'ancienne chapelle St Jean-Baptiste devenue *Bürgermeisteramt* (mairie) en 1940-44.
A gauche, le mur d'enceinte de l'église et la route de Lorry.

Huit ans plus tôt, fin janvier 1956, l'entreprise Zimmer, de Woippy, abattait au centre du village deux vieilles constructions pour aménager une place publique. Cette démolition dégageait complètement la façade de la nouvelle mairie. Inaugurée l'année précédente, ce nouveau bâtiment remplaçait le château Mangenot-Galleron qui avait passablement souffert pendant la libération de Woippy en 1944, et qui avait été en son temps la demeure dont il était question précédemment¹⁷. Les deux bâtiments abattus n'étaient autres que l'ancienne chapelle construite en 1769 et l'ancienne cuverie du temps où Woippy était encore un village viticole.



A droite, les vieilles constructions démolies par l'entreprise Zimmer. De gauche à droite : l'ancienne chapelle St Protais, la cuverie et le bâtiment construit en 1778 par François Barthélemy.

En effaçant définitivement toutes traces du passé, une page d'histoire était tournée... Mais avant de tourner cette page, citons l'existence d'autres chapelles sur le territoire de la commune de Woippy :

En 1727... et comme depuis peu le Sieur Cellier, procureur au Parlement, a établi devant sa maison audit lieu de Veipy assez près de celle de la cure, avec murs et couverture, un reposoir pour y recevoir tous les ans la procession du Très Saint Sacrement... lequel reposoir peut servir de petite chapelle en y dressant un autel avec un petit tabernacle capable d'y recevoir en dépôt les vaisseaux sacrés qui seraient à porté du curé...

¹⁷ Dans l'adjudication de vente du 16 juin 1786, la demeure est décrite comme maison de maître bâtie à neuf avec somptuosité comprenant au rez-de-chaussée : un vestibule, un escalier en pierre, une salle à manger, une chambre à coucher et cabinet, une cuisine, une chambre de domestique, un bûcher, une charbonnière, un garde manger, logement pour le vigneron et une chapelle ; au premier étage, quatre chambres à coucher, un superbe salon avec les gardes robes et dégagements nécessaires, le tout bien approprié en lambris, plafonds, et ornées de cheminées et tablettes de croisées de marbre ; à cette maison avec caves voûtées, sont attenants un beau jardin, une écurie de chevaux, une cuverie contenant cinq cuves et un pressoir, deux grands jardins entourés de murs, trente-six mouées de vignes et autres dépendances, le tout dans le meilleur état possible (A.D.M. 3 E 4068).

Après la visite du sieur Braier, l'un des vicaires généraux de l'évêché, il est permis d'en faire une chapelle en novembre 1727 à condition *qu'il y aura toujours une lampe allumée devant le Saint Sacrement* (A.D.M. 29 J 12. Registre épiscopal de l'évêque du Cambout de Coislin).
Actuellement, aucun document ne permet d'en situer l'endroit.

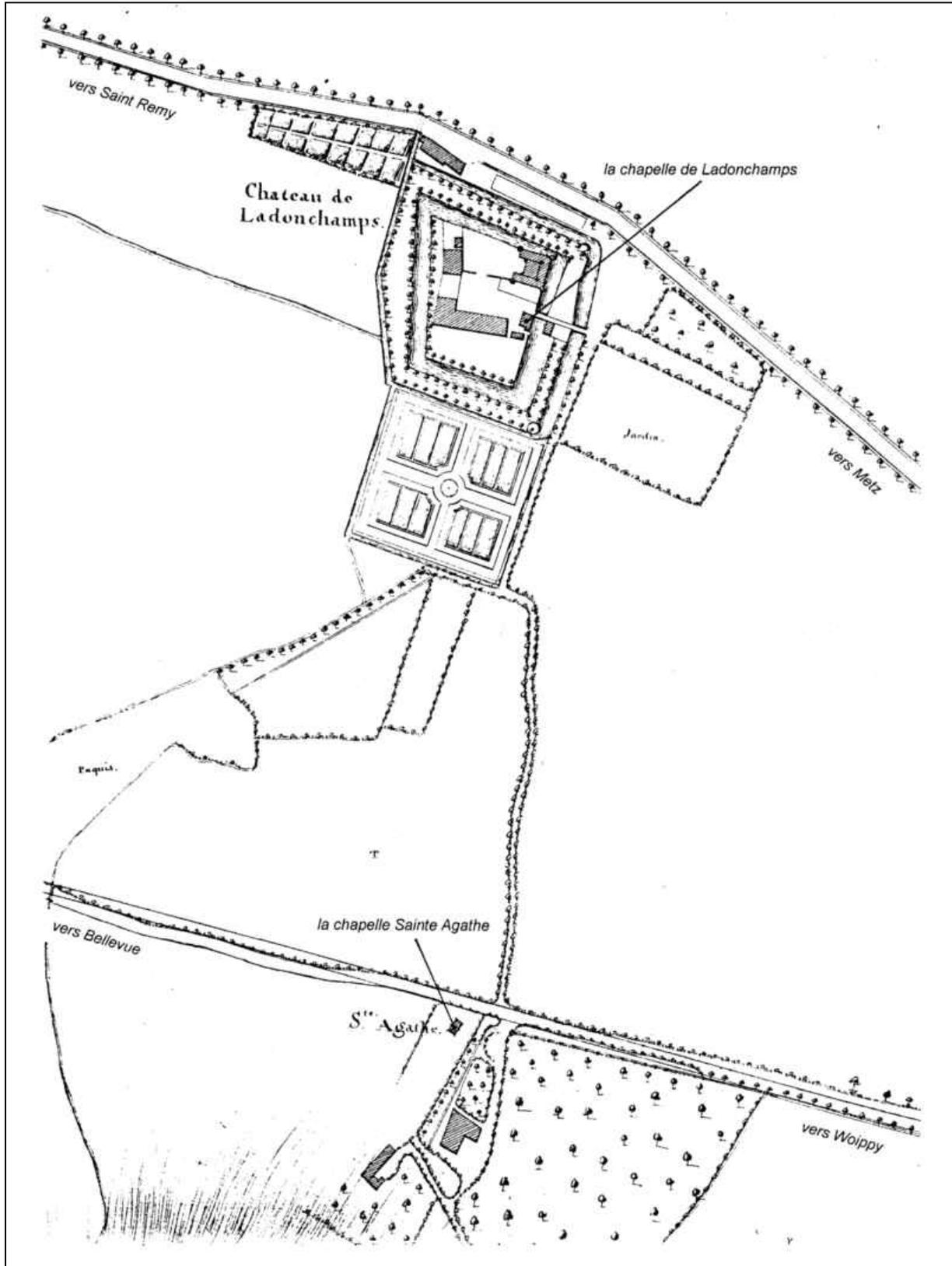
Dans une supplique adressée en août 1751 à Monseigneur de Saint Simon, évêque de Metz, le curé Jean-Baptiste Marchand demande à pouvoir célébrer la messe dans *l'ancienne chapelle consacrée à Dieu sous l'invocation de Ste Agathe* appartenant aux religieuses de Ste Claire de Metz. Il indique par la même occasion *qu'une messe basse est célébrée fêtes et dimanches ou à la chapelle de St Remy ou à celle du château de Ladonchamps* (A.D.M. 29 J 59).

Le curé Marchand s'était déjà adressé à la *Supérieure des religieuses de Ste Claire*, mais l'autorisation ne lui ayant pas été accordée, il s'adressait directement à l'évêque de Metz.
Après communication de cette supplique à la Supérieure et aux religieuses du monastère de Ste Claire, pour y répondre par écrit sous huitaine. Leur réponse est écrite à la fin de la supplique :

*Les Abbesses et Religieuses urbanistes du Monastère de Ste Claire de Metz qui ont eu communication de la requête ci-dessus et des autres parts disent pour réponse qu'elles seront toujours disposées de coopérer au zèle qui fait agir le suppliant, et consentiront volontiers que pour le bien et l'avantage de ses paroissiens, il fasse dans la chapelle de Ste Agathe à elles appartenante, les instructions qu'il jugera à propos, que même il y célèbre la Ste Messe, qu'à cet effet, elles en laisseront la clef à leur fermier qui en sera la gardien, et qui lui en ouvrira la porte toutes les fois qu'il se présentera, mais qu'elles sont hors d'état d'y fournir un calice non plus que les linges et ornements nécessaires qu'elles y font porter et rapporter les jours qu'elles y font célébrer la Ste Messe[#].
Fait et arrêté capitulairement en notre monastère à Metz, le vingt août mil sept cent cinquante et un.*

Et que M. le Curé de Woipÿ ne désirant l'usage de cette chapelle que pour le plus grand avantage de ses paroissiens, il paraît naturel de charger ceux-ci de la fourniture de tout ce qu'il sera nécessaire pour le service auquel il la destine.

*Monasteres à Metz le vingt août mil sept cent cinquante et un .j.
Sr. Zernier abbess,
Sr. François,
Sr. Antoine, Sr. Grand Jean,
Sr. Chautan; toutes mere Discrettes
Sr. Clément,
Sr. Le Moine,*



Situation des chapelles de Sainte Agathe et de Ladonchamps (A.D.M. C 844)



La chapelle de Ladonchamps

Cette chapelle qui subsiste toujours fut fondée vers 1729 par les demoiselles Reine et Princesse Lefebvre de Ladonchamps qui la placèrent sous le patronage de Notre-Dame ; elle dépendait alors de la paroisse de Saint-Simon, de Metz (René Paquet, pages 185-186).



La chapelle Sainte Agathe

Cette chapelle qui n'existe plus est décrite par René Paquet, pages 203-205.

La nouvelle église

Considérant que l'ancienne église située hors du village et à une assez grande distance des habitations, que cet éloignement prive les vieillards et les infirmes de la consolation d'assister aux offices ou les expose à des accidents durant la mauvaise saison et rend difficile même aux personnes valides l'accomplissement de leurs devoirs religieux¹⁸....

Mademoiselle Marie Rose Marcus, âme pieuse et rentière, fille d'un ancien pharmacien de Metz, entreprend au printemps 1848 de faire construire à ses frais, sur un terrain lui appartenant, une église au centre du village, à l'ouest de la place dite de la Chapelle¹⁹.

Les motivations exactes de Mlle Marcus nous échappent, mais Pierre Brasme²⁰ suppose qu'en bonne chrétienne arrivée au terme de son existence, elle veut faire œuvre pieuse en léguant ainsi une partie de son immense fortune à cette paroisse à laquelle l'attachent des souvenirs de famille et des intérêts de propriétaire.

Les travaux sont confiés à Emile et Sylvain Sturel, entrepreneurs, d'après les plans de l'architecte messin Charles Gautiez.

La première pierre est posée le lundi de Pentecôte 12 juin 1848 et la consécration de l'église, dédiée aux Sacrés Saints Cœurs de Jésus et de Marie²¹, a lieu le 1^{er} mai 1850 par l'évêque de Metz, Monseigneur Dupont des Loges.

Sous forme d'éphéméride, cette période est relatée en utilisant tous les écrits puisés dans les journaux d'époque et dans les registres du Conseil de fabrique et de l'Evêché. Toutes les copies sont effectuées in extenso.

12 juin 1848. Bénédiction de la première pierre de la nouvelle église (*Registre de fabrique de Woippy - 1825/1925, pages 90-91*).

L'an mil huit cent quarante huit, le lundi de la Pentecôte 12 juin, Nous, Vicaire-Général de Mgr l'Evêque de Metz, assisté de M. l'abbé Wonner, Visiteur de l'Archidiaconé de Metz, Chanoine honoraire, Archiprêtre Curé de la paroisse Notre Dame de Metz, de M. Barthélemy, Curé de Woippy, de M. Muller, Curé de Norroy, et de M. Dufour, Curé de Thury, avons béni la première pierre de la nouvelle Eglise paroissiale qui sera dédiée aux S. S. Cœurs de Jésus et de Marie, et qui est entièrement due à la foi et à la générosité de Mlle Rose Marcus.

Assistaient également à la cérémonie M. Reiter, Maire de la commune, M. Charles Lapointe, Adjoint, M. Charles Pécheur, Président à la Cour d'Appel de Metz, Cousin de la Bienfaitrice, M. Roget, Notaire, M. Séchehaye, Juge de Paix à Metz, M. Amédée de Ladonchamps, M. Charles Gautiez, Architecte de l'Eglise, MM. Emile et Sylvain Sturel, Entrepreneurs, et un grand nombre d'habitants de la paroisse.

En foi de quoi nous avons signé le présent procès-verbal

¹⁸ Donation de l'église de Woippy du 22 août 1854, extrait (A.D.M. 48 E 171).

¹⁹ La place *dessous l'Orme* dans les temps anciens.

²⁰ *O. c.*, p. 372.

²¹ Cette nouvelle église n'est donc absolument pas l'église Saint-Etienne comme il est coutume de la nommer. Toutefois, Woippy demeure « la paroisse Saint-Etienne », patron de l'ancienne église.

En foi de quoi nous avons signé le présent procès-verbal

S. Muller
 curé de Woippy

D'abbé Chalandon
 vic. g.

Mitterand
 Sussois

W. B. Schiberg
 C. S. N. D.

Mose Marcus
 P. Gautiez

Emile & Sylvain Sturel

M. P. Dufour
 curé de Badonviller

M. Barthélemy
 curé de Woippy

Nota Bene. Dans la base du pilier à droite du chœur de l'église de Woippy sont renfermées deux petites médailles en argent frappées en l'honneur de la Ste Vierge, et une plaque en plomb sur laquelle se trouve gravée l'inscription suivante (Le texte est en latin²²) :

L'an du Seigneur 1848, la première pierre de cette église édifée en témoignage de foi, aux frais de la généreuse et pieuse dame Marie Rose Marcus, a été bénie et posée par M. Georges Cl. Dud. Pie Chalandon, vicaire général de l'illustrissime et révérendissime seigneur Paul George Marie Dupont des Loges, évêque de Metz, le curé étant Remy Barthélemy, les entrepreneurs L. et S. Sturel, selon les plans de l'architecte Charles Gautiez, de la ville de Metz.

Le 12 juin, Pie IX étant souverain pontife, et la République prospère.

Ce que certifie le soussigné.

Woippy, le 12 juin 1848.

Barthélemy, curé de Woippy.

²² Traduction assurée par le chanoine Robert CANUEL, aumônier, Petites Sœurs des Pauvres, Metz-Les Bordes.

Mercredi 21 juin 1848. Pose de la première pierre (*Le Vœu National*).

Le lundi de la Pentecôte on a posé à Woippy la première pierre d'une nouvelle église dont Mlle Rose Marcus, si connue par sa générosité et sa piété, a fait tous les frais. Les plans, dans le style roman, sont de M. Gautiez, et l'entreprise est confiée à MM. Sturel ; il y a donc lieu d'espérer un monument qui contribuera à illustrer la Lorraine moderne.

Les constructions dureront deux ans ; c'est de l'ouvrage assuré aux ouvriers de la commune et des environs pendant ce laps de temps ; à ce point de vue, le bienfait de Mlle Marcus grandit encore.

Quelques médailles, à l'effigie de Pie IX et du patron de la fondatrice, ont été glissées sous la première pierre, dans laquelle on a incrusté une plaque de métal revêtue d'une inscription latine portant que la bénédiction et la pose ont eu lieu le 12 juin 1848, sous le règne de la République, et contenant en outre les noms de Mlle Rose Marcus, du vicaire-général, président de la cérémonie ; du curé de Woippy, de l'architecte et des entrepreneurs.

Une messe solennelle a été chantée par M. Vonner, curé de Notre-Dame de Metz ; les prières marquées au Rituel pour ces sortes de cérémonies ont été dites par M. Chalandon, vicaire-général, assisté de l'officiant et de M. Barthélemy, curé de Woippy. Cette fête a été terminée par des allocutions de M. le maire et de M. l'adjoint à la foule venue de toute les communes environnantes.

18 juillet 1848. Confirmation à Woippy (*Registre des visites pastorales, confirmations, etc. 1843 à 1857, A.D.M. 29 J 356*).

Le mardi 18 juillet 1848, Monseigneur alla donner la confirmation dans la paroisse de Woippy. Il y arriva à 8 heures, y dit la messe à laquelle communièrent les confirmands de la paroisse et une trentaine d'autres fidèles et confirma 261 personnes des paroisses de Woippy, Norroy, Lorry et Saulny. Après la cérémonie on revint au presbytère en procession. Quand Monseigneur eut déjeuné, il alla visiter la magnifique église gothique en construction due à la générosité de Mlle Rose Marcus. Les ouvriers ont tous descendu spontanément de leurs échafaudages et sont venus se ranger autour de Monseigneur pour lui demander sa bénédiction afin qu'il ne leur arrivât aucun accident. Monseigneur rentra à Metz à 2 h 1/2.

Jeudi 23 novembre 1848 (*Le Courrier de la Moselle*).

Un accident grave est arrivé avant-hier à Woippy. Une pierre de taille, qu'on élevait pour la construction de l'église de ce village, s'étant détachée, un malheureux ouvrier a été tué, dit-on, et deux autres blessés.

Dimanche 3 décembre 1848 (*Le Vœu National*).

Un cruel accident est arrivé dernièrement à Woippy, où, grâce à la munificence d'une pieuse et charitable propriétaire de l'endroit, s'élève une superbe église : tandis qu'on montait une des plus grosses pierres de l'édifice, un des crochets qui la soutenait a faibli, et la pierre, en tombant, a entraîné deux maçons, dont l'un, fils d'un vigneron de Woippy, est resté mort sur place ; l'autre, qui est de Plappeville, y a été ramené dans un bien triste état.

Déclaration en mairie de Woippy du décès du maçon François Charaux (*Registres d'état civil de Woippy, année 1848, acte n°63*).

Le mardi 21 novembre 1848 à 11 heures, est décédé François Charaux, âgé de 34 ans, maçon, domicilié à Woippy où il est né, époux de Anne Bourguignon²³, âgée de 32 ans, sans

²³ François Charaux et Anne Bourguignon s'étaient mariés à Woippy le 10 janvier 1843 et avaient eu un enfant, Nicolas, le 26 janvier 1844 (voir la suite bas de page suivante).

profession, fils de Jean-Baptiste Charaux, âgé de 57 ans, vigneron, et de Geneviève Paulin, âgée de 56 ans, sans profession.

Décès déclaré par Joseph Charaux, 29 ans, propriétaire, frère ; et Joseph Paulin, 50 ans, jardinier, beau-frère.

30 avril 1850 (*Le Courrier de Metz*).

Mercredi 1^{er} mai aura lieu l'inauguration de la délicieuse église gothique de Woippy, construite par MM. Sturel, sur les dessins de M. Gautiez, architecte. Pourquoi l'évêque a-t-il choisi ce jour? Nous l'ignorons. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette église n'est dédiée ni à saint Jacques ni à saint Philippe, dont on célèbre la fête le 1er mai. Dernièrement, à la chapelle Sainte-Chrétienne, lors du baptême de deux négresses habillées en turc, on a distribué en guise de pain bénit, des amandes blanches et roses ; à Woippy, sans doute on y ajoutera le bleu, pour avoir un pain bénit de circonstance, c'est-à-dire tricolore.

1er mai 1850 (*Le Vœu National*).

C'est mercredi, 1^{er} mai, qu'aura lieu la consécration de la charmante église de Woippy, dont la construction, qui fait tant d'honneur au talent de M. Gautiez, architecte, et qui est due à la générosité d'une personne que tout le monde bénit, mais que personne n'ose nommer, dans la crainte de blesser sa modestie.

Mgr l'évêque de Metz, assisté d'un nombreux clergé, procédera lui-même à cette touchante cérémonie, qui, suivant le rite catholique, doit commencer aujourd'hui par une pieuse veille que le prélat doit faire sur les lieux mêmes.

5 mai 1850 (*Le Vœu National*).

Comme nous l'avons annoncé, l'inauguration de la belle église de Woippy a eu lieu mercredi 1^{er} mai au milieu d'un grand concours de personnes, venues de Metz et des environs. Cette belle cérémonie, à laquelle la présence de Mgr l'évêque imprimait un imposant caractère, a profondément ému les assistants.

Cet empressement de fidèles toujours si nombreux partout où une occasion se présente de glorifier le nom de Dieu, est un sûr garant que la foi est encore vivace dans les cœurs ; c'est une consolation pour le présent ; c'est un espoir pour l'avenir!...

9 mai 1850 (*Le Vœu National*).

Consécration de la nouvelle église de Woippy.

C'est le 1^{er} mai qu'a eu lieu la consécration de la nouvelle église de Woippy, cette solennité était d'autant plus digne d'intérêt, qu'elle renouvelait un antique et pompeux cérémonial du pontifical romain, que nos pères déployaient à une autre époque de ferveur et de foi.

Les populations des villages voisins s'étaient réunies en foule pour assister à cette imposante cérémonie et pour participer aux faveurs spirituelles que notre pieux évêque répandait sur elles.

Devenue veuve, Anne Bourguignon se remaria le 20 novembre 1850 avec Louis Nicolas Mangenot de Bellevue et eut trois enfants : Louis Nicolas (1851), Catherine (1854) et Nicolas (1859).

L'enfant de son premier lit, Nicolas, est décédé le 19 mars 1870 à Woippy, en temps que célibataire et caporal au 8^{ème} de ligne (A.D.M. 7 E 753).

Dans son dernier testament du 26 septembre 1855, Rose Marcus donnait à Nicolas Charaux, fils de François Charaux, six mille francs, *sous la condition que sur ce legs de six mille francs, il sera fait une rente viagère de cent francs à Jean-Baptiste Charaux, son grand père ; et à sa mère, Anne Bourguignon, femme Mangenot, il lui sera fait également une rente viagère de cent francs* (A.D.M. 48 E 175).

Le style de la nouvelle église de Woippy est l'ogival primitif à lancette, époque la plus pure du XIII^e siècle ; sa coupe est celle des anciennes basiliques, elle est remarquable par l'élégance de ses formes, par l'heureuse harmonie de ses lignes, par la sage distribution des ornements et surtout par sa parfaite unité.

Le portail est surmonté d'une tour composée d'un corps carré et d'une flèche entourée de quatre pyramides à jour ; la tour est accompagnée de deux tourelles qui renferment les escaliers.

La face antérieure de la tour est percée, au-dessus du portail, d'une charmante rose qui appartient à l'époque de transition, ainsi que la croix qui couronne le portail.

L'intérieur de l'église offre une nef principale et deux bas-côtés ; la nef, qui forme avec le transept une croix latine, est séparée des bas-côtés par des groupes de colonnes couronnées de chapiteaux richement sculptés qui soutiennent une voûte en pierre coupée par des nervures ornées à leur intersection de clés sculptées d'une dessin varié.

Le chœur, de forme polygonale, se compose d'un avant-chœur avec bas-côtés, et du sanctuaire, où se trouve le maître-autel qui, à lui seul, est un véritable petit monument qui contribue puissamment à la décoration intérieure de l'édifice. Les quatre piliers du fond du chœur sont ornés des figures des quatre évangélistes, supportés sur de riches culs-de-lampe et couronnés de dais du XIII^e siècle.

Disons en passant, que cet édifice eût considérablement gagné, si les deux tourelles qui accompagnent la tour principale eussent été couronnées de flèches en pierre ; toutefois, malgré ce défaut qu'on ne doit pas craindre de signaler dans une œuvre sérieusement conçue et consciencieusement exécutée, la nouvelle église de Woippy fait le grand honneur à son architecte, M. Gautiez, qui a déjà doté notre contrée de plusieurs monuments du Moyen Âge.

Cette église due à la munificence d'une âme pieuse, restera comme un monument authentique de la charité et de la foi de sa fondatrice dont le nom vivra à jamais dans l'histoire de l'art chrétien au XIX^e siècle.

Exprimons à cette occasion un vœu : c'est celui de voir le style ogival appliqué désormais à la construction de nos monuments religieux. Ce style est à la fois le mieux approprié aux cérémonies du culte catholique, et le plus en harmonie avec son symbolisme ; enfin, et c'est surtout par cette considération qu'à nos yeux il doit l'emporter sur l'art antique, c'est qu'il rompt complètement avec les traditions de l'art païen, comme la religion du Christ a rompu avec le polythéisme.

Nota : cette description est reprise dans l'*Annuaire de Verronnais* 1850-1851 avec toutefois deux précisions :

- au nom de M. Gautiez sont accolés : MM. Sturel, entrepreneurs ;
- et après "Cette église due à la munificence d'une âme pieuse" : Mlle Rose Marcus, fille d'un ancien pharmacien de Metz.

On retrouve aussi cette description dans le *Supplément à la Statistique de la Moselle*, édité par Verronnais, à Metz, 1851, pages 353-354.

René Paquet²⁴ complète cette description en y ajoutant quelques détails tels les vitraux du chœur, les autels latéraux, la chaire à prêcher et les bancs.

1er mai 1850. Procès-verbal de la consécration de la nouvelle église paroissiale de Woippy. (*Registre de fabrique*, 1825-1925, pages 93-95).

L'an de grâce mil huit cent cinquante, le mercredi de la IV^e semaine après Pâques, premier jour du mois de mai, fête de St Philippe et de St Jacques les apôtres, Monseigneur

²⁴ O. c., pages 87-91.

Paul-George-Marie du Pont des Loges, Evêque de Metz, fit solennellement la consécration de la nouvelle église paroissiale de Woippy dont M. l'abbé Chalandon, vicaire général posa la première pierre le 18 juin 1848.

Cette belle église construite dans le style gothique par MM. Emile et Sylvain Sturel, d'après les plans et sous la direction de M. Charles Gautiez, architecte, est due à la généreuse libéralité de Mademoiselle Rose Marcus de Metz.

La cérémonie commença à sept heures précises et dura jusqu'à une heure un quart de l'après-midi. L'on y suivit fidèlement la prière et les rites prescrits par le pontifical.

Monseigneur l'Evêque était assisté de MM. Masson et Chalandon, vicaires généraux, Regnault, chanoine de l'église cathédrale, Wonner, chanoine honoraire, visiteur archiprêtre, curé de Notre Dame, Gilbrin, chanoine honoraire, archiprêtre curé de St Vincent, Martin, chanoine honoraire, archiprêtre curé de Ste Ségolène, Thomas, chanoine honoraire, secrétaire général de l'évêché, Germain, chanoine honoraire, secrétaire particulier du prélat remplissant les diverses fonctions qui lui avaient été assignées. M. l'abbé Chaussier, chanoine honoraire, supérieur du petit séminaire, dirigeait le chant qui a été exécuté par de jeunes lévites du séminaire.

L'église fut dédiée sous l'invocation des S.S. Cœurs de Jésus et de Marie.

Les reliques qui ont été déposées dans le tombeau du Maître-Autel sont de St Pierre, Evêque de Metz, de St Eucaire, premier évêque de Trèves, de St Rustique, prêtre et martyr, de St Eleuthère, diacre et martyr, de Ste Agnès et de Ste Tilanconie²⁵, vierges et martyres²⁶, ainsi que de plusieurs saints martyrs. Toutes ces reliques se trouvent enfermées dans une boîte de plomb soudée et scellée avec un manuscrit sur parchemin signé par Monseigneur et conçu en ces termes :

Le texte, en latin, indique que le premier mai 1850 : « *Moi, Paul Georges Marie Du Pont des Loges, évêque de Metz, ai consacré cet autel en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus et du Sacré Cœur de la Bienheureuse Vierge Marie* », et que les reliques des saints et saintes énumérées ci-dessus (Saint Valentin ajouté à la liste) y sont déposées.

En outre, il est précisé « *Et j'ai accordé à chacun des fidèles en ce jour une indulgence²⁷ d'un an, et à ceux qui visiteront cette église au jour anniversaire de sa consécration, quarante jours d'une véritable indulgence aux conditions habituelles de l'Eglise* ».

Furent présents à la cérémonie à savoir :

1. au chœur : M. Remi Barthélemy, curé de la paroisse, MM. Schmitt, curé de Plappeville, Déchez, curé de Nouilly, Rémy, curé de Lorry-lès-Metz, Pierret, curé de Moulins, Poinsignon, curé de Rozerieulles et plusieurs autres ecclésiastiques de Metz et des villages voisins.
2. à la nef : Mademoiselle Rose Marcus, fondatrice de l'église, M. Charles Pécheur, chevalier de la Légion d'honneur, président à la cour d'appel de Metz, M. Jean-Jacques Marcus, notaire

²⁵ Aucune trace de sainte Tilanconie dans les fichiers ecclésiastiques de Rome et dans ceux des pères Bollandistes de Bruxelles. Il s'agirait peut-être d'une sainte catacombaire ? (Courrier de Rome du prêtre Charles Cauty Ancel daté du 12 février 2000)

²⁶ Un procès verbal de la consécration de la nouvelle église (A.D.M. 29 J 683) précise en outre une troisième sainte : Ste Ursule ; ainsi que deux autres saints après St Eleuthère : St Valentin et ? (illisible).

²⁷ L'indulgence est une grâce que fait l'Eglise en remettant partiellement ou totalement la peine des péchés. L'indulgence est dite plénière lorsqu'elle libère totalement la peine temporelle due au péché.

Pour gagner des indulgences, le fidèle doit avoir l'intention d'en bénéficier et accomplir les conditions prescrites (confession, communion, visite d'une église, prières).

La vente d'indulgence par l'Eglise au début du XVI^e siècle (souvent pour achever des édifices religieux), contestée par Luther, est le point de départ de la Réforme.

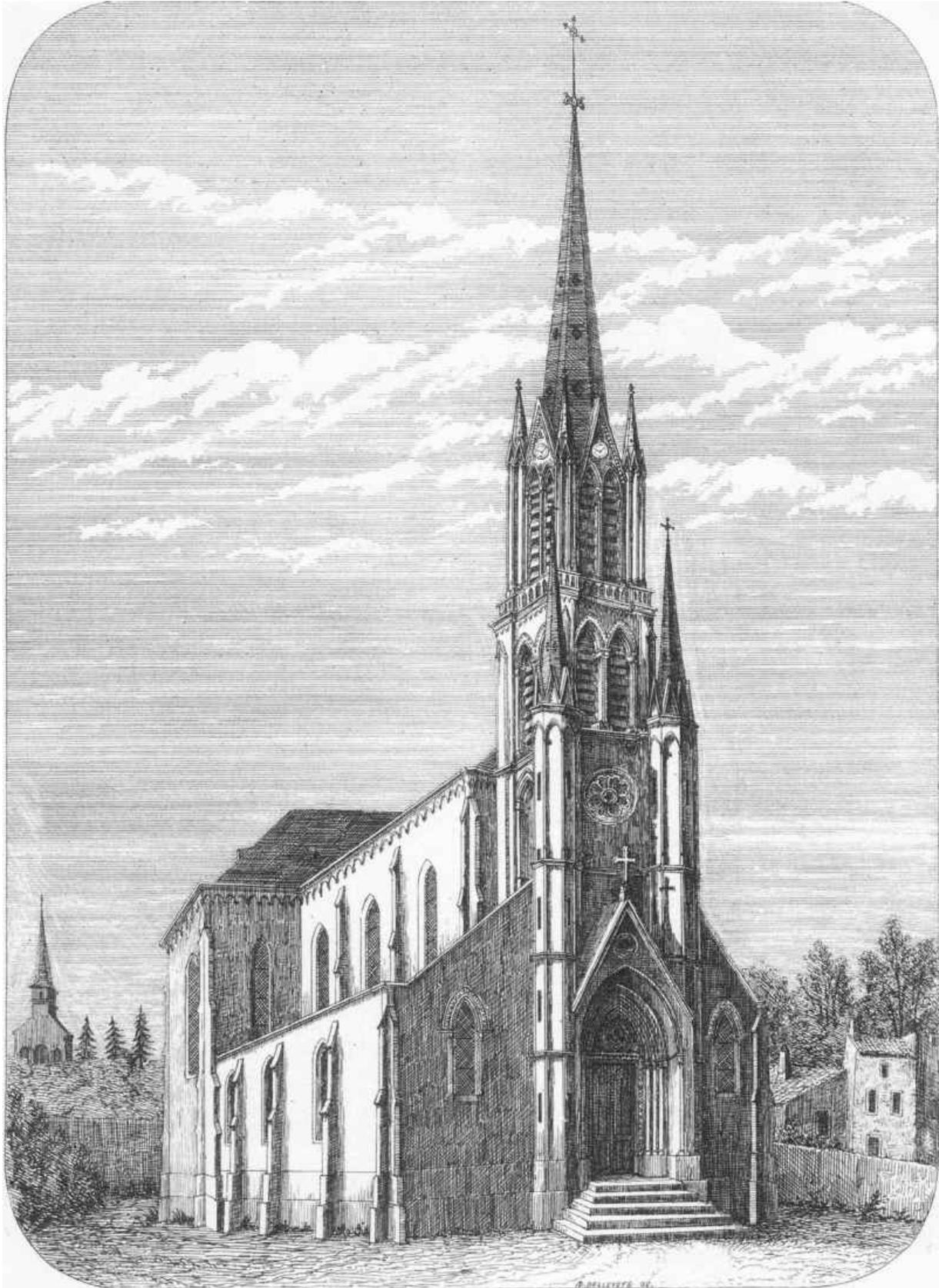
Le 2 décembre 1220, le pape Honorius III accorde des indulgences à ceux qui visiteront l'église cathédrale de Metz le mercredi de l'octave de la Pentecôte et feront une aumône pour la construction de cette église, qui nécessite de grosses dépenses. Le 3 mai 1515 (à Metz), une commission est nommée pour les indulgences. Le 16 juin 1515, on ne prélèvera aucune somme sur le produit assez médiocre des indulgences.

à Courcelles-Chaussy, M. Auguste Purnot, banquier, et M. Isidore Job, ces quatre Messieurs cousins de la bienfaitrice, M. Obelliane, maire de la commune, M. de Bony de Lavergne²⁸, capitaine de la garde nationale et une foule d'autres personnes de la paroisse et des environs. La cérémonie de la consécration fut suivie d'une messe solennelle à laquelle officia M. l'abbé Masson, vicaire général, assisté de MM. Regnault et Wonner qui accomplissaient la fonction de diacre et de sous diacre. Monseigneur l'évêque assista à la messe à la fin de laquelle le prélat donna la bénédiction pontificale. M. l'abbé Chalandon prêcha après l'évangile. Il commenta dans son discours ces paroles *Christus Vincit, Christus Regnat, Christus Imperat*. Après la cérémonie pendant laquelle tout se passa avec ordre, Monseigneur l'Evêque, le clergé et toutes les personnes ci-dessus désignées dînèrent chez Mademoiselle Marcus dans sa maison de campagne située tout près de l'église. Ce jour-là il y eut grande fête dans toute la paroisse. Ainsi se passa la cérémonie de la consécration de l'église de Woippy ; et pour le constater a été dressé le présent procès-verbal. A Woippy, les jour, mois et an avant dits.

+ Par le v. s. de M. l'abbé Chalandon
 M. Marcus
 Di. Chalandon
 A. G.
 Bob. Marcus
 E. Huet
 M. Purnot
 M. Obelliane
 M. de Bony de Lavergne
 M. Regnault
 M. Wonner
 M. Schmidt
 M. Gemmein
 M. Gilbrin
 M. Jantzen
 M. Martin
 M. Wittelony
 curé de Woippy




²⁸ Sur le capitaine Bony de la Vergne, voir « La Moselle et ses soldats » (Pierre Brasme), Ed. Serpenoise, Metz, 1999, page 31.



EGLISE DE WOIPPY
Construite en 1850, aux frais de M^{elle} Marcus

1^{er} mai 1850. Consécration de l'église de Woippy (*Registre des visites pastorales, confirmations, etc. Deuxième registre - 1843 à 1857, (A.D.M. 29 J 356).*)

Le mardi 30 avril, Monseigneur alla coucher à Woippy pour consacrer le lendemain la magnifique église construite dans cette commune aux frais de Mlle Rose Marcus d'après les plans de M. Gautiez, architecte.

Le 1^{er} mai, à 7 heures moins le quart, un nombreux clergé vint chercher Monseigneur au presbytère et le conduisit processionnellement à la chapelle où étaient conservées les reliques. MM. Masson et Chalandon, vicaires généraux remplissaient l'office d'archidiacres, M. Regnault, chanoine titulaire, faisait diacre, M. Wonner, chanoine honoraire, curé de Notre-Dame, faisait sous-diacre. Les élèves du Grand Séminaire ont été chargés du chant sous la direction de M. Chaussée, supérieur du Petit Séminaire, et l'ont très bien exécuté.

Monseigneur trop fatigué n'a pas chanté la messe, elle a été célébrée par M. Masson, Monseigneur y a assisté. M. Chalandon a prêché après l'évangile. La grand messe se termina à 1 heure 1/4. A 1 heure et demie, on a dîné chez Mlle Marcus qui avait assisté à toute la cérémonie avec plusieurs de ses parents.

Un certain nombre de curés voisins ont dîné chez M. le curé de Woippy et les séminaristes dans la maison de M. le président Pécheur.

Monseigneur est rentré à Metz à 4 heures 1/2.

Privilege du grand autel de l'église donné par le pape Pie IX, à Saint-Pierre de Rome, le 12 juillet 1850 (*Registre de fabrique, 1825-1925, pages 96-97).*)



« EN SOUVENIR PERPETUEL DE LA CHOSE. Attentif par charité paternelle au salut de tous, nous parons parfois les lieux sacrés des faveurs spirituelles des Indulgences, afin que les Âmes des Fidèles Défunts qui ont mérité les suffrages (prières) de Notre Seigneur Jésus Christ et de ses saints puissent les y obtenir et, avec leur aide, être conduites des peines du Purgatoire au salut éternel, de par la miséricorde de Dieu. Voulant donc illustrer par ce don spirituel l'Église du diocèse de Metz appelée des Sacrés-Cœurs de N.S.J.C. (Notre Seigneur Jésus-Christ) et de la B.M.V. (-Très- Bienheureuse Vierge Marie), construite, comme on l'affirme, aux frais de Rose Marcus, du même diocèse, notre fille estimée dans le Christ, ainsi que l'Autel unique qui se trouve dans cette Église, confiant en son

autorité de par la miséricorde de Dieu Tout-Puissant et des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul, nous concédons et accordons que chaque fois qu'un prêtre, séculier ou régulier, de quelque ordre, congrégation ou institution que ce soit, célébrera à cet Autel la Messe des Défunts pour l'Âme d'un quelconque fidèle du Christ qui aura quitté ce monde uni à Dieu dans la charité, l'Âme obtienne elle-même du trésor de l'Eglise l'indulgence au moyen de la prière, de sorte que, les mérites de N.S.J.C., de la Très Bienheureuse Vierge Marie et de tous les Saints la favorisant, elle soit délivrée des peines du Purgatoire. Que nul, agissant en sens contraire, ne s'oppose à ces dispositions qui doivent valoir pour les temps présents et à venir perpétuellement.

Fait à Rome, à Saint-Pierre, sous l'Anneau du Pêcheur, le 12 juillet 1850, la cinquième année de notre Pontificat. »

Avons vu et autorisons la publication.

A. Cardinal Lambruschini

Metz, le 9 août 1850.

Paul, Évêque de Metz.

(Version assurée par Christian LEVESQUE, professeur de latin au lycée de Dieuze)

Indulgence donnée à Rome, à Saint-Pierre, par le pape Pie IX, le 10 juillet 1855 en faveur des fidèles de Woippy (A.D.M. 29 J 683) (Indulgence retranscrite en latin dans le registre de fabrique page 112).



« POUR PERPETUER LA MEMOIRE DE LA CHOSE (de l'indulgence accordée). Nous appliquant à favoriser, avec pieuse charité, la pratique religieuse des fidèles et la salut des âmes de tous, grâce aux trésors célestes de l'Église, en faveur de chacun des fidèles du Christ de l'un et l'autre sexe, qui auront après un vrai repentir, confessé leurs fautes et reçu le réconfort de la sainte communion qui auront visité chaque année avec dévotion l'Église paroissiale placée sous la protection du Sacré Cœur de Jésus et de Marie, dans le village appelé en langue vulgaire (sic) Woippy, du diocèse de Metz, le dimanche où est célébré au même endroit la fête du même Sacré Cœur de Notre Seigneur Jésus Christ, et qui auront adressé à Dieu, avec ferveur, de pieuses prières pour la concorde des Princes chrétiens, pour la suppression radicale des hérésies et la glorification de la sainte Mère Église :

(à tous ceux-là) Nous accordons, avec la miséricorde du Seigneur, l'indulgence plénière pour tous leurs péchés et la rémission qu'on peut accorder aussi, sous forme d'intercession, aux âmes qui, unies à Dieu par les liens de la charité, auront quitté notre lumière terrestre.

La présente (indulgence) est à valoir pour l'éternité des temps à venir.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous le sceau de l'anneau du Pêcheur, le dix juillet 1855.

En la dixième année de notre Pontificat. »

Par délégation du cardinal Macchi.

(Version assurée par l'abbé Camille CARTUCCI, curé de Saint Symphorien, Longeville-lès-Metz)

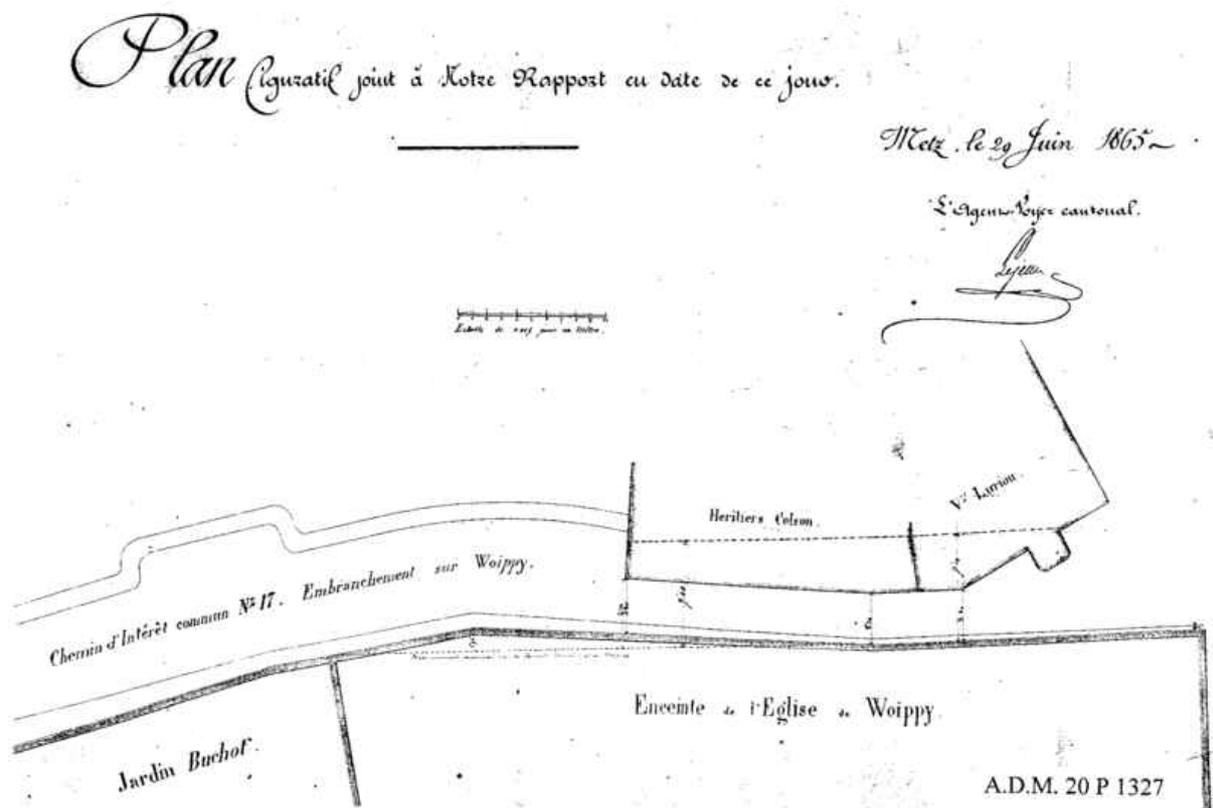
Vendredi 20 juin 1856. Confirmations à Woippy (*Registre des visites pastorales, confirmations, etc.*
Deuxième registre - 1843 à 1857. A.D.M. 29 J 356).

Le vendredi 20 juin 1856, Monseigneur est arrivé à Woippy et est descendu de voiture devant l'église où le maire, M. Roget, et l'adjoint, en écharpes, l'ont salué et complimenté. Monseigneur a dit la messe à 8 heures et distribué la communion à une centaine de personnes, confirmands et fidèles de la paroisse. Il y avait 263 confirmés des paroisses de Woippy, Thury, Norroy-le-Veneur, Saulny, Lorry et Plappeville. Après la visite de l'église de Woippy, Monseigneur a visité la paroisse de Saulny, puis celle de Lorry, où la réception a été aussi solennelle que possible de la part de tous, autorités et habitants.

A cette date l'ancienne église n'était déjà plus qu'un souvenir... la nouvelle église était devenue le cœur de toutes les manifestations religieuses que les Woippyciens devaient vivre et vivront encore, et qui resteront à jamais gravées dans la mémoire de chacun...

Mais en attendant, le Conseil municipal planchait sur le mur qui fermait l'enceinte du chemin de ronde de l'église du côté nord. En effet, ce mur longeait l'embranchement sur Woippy, déjà très étroit, du chemin n°17 de Metz à Amanvillers, et était loin de former une ligne droite avec son angle sortant. Ceci rendait le chemin défectueux, ce mur demandait donc à être redressé.

La démolition de la maison Colson située en face aurait coûté trop cher à la commune (environ 2000 francs), la commune choisit la solution la plus économique : supprimer l'angle sortant du mur. Le chemin n°17 devenu route par la suite ne sera réellement agrandi qu'un siècle plus tard par la démolition des dites maisons lors de l'aménagement de la place après l'érection du nouveau monument aux Morts²⁹.



²⁹ Conçu par M. Pitet, architecte messin, réalisé par l'entreprise Battavoine, de Woël, ce monument est en pierre dure d'Euville et a nécessité des fondations d'un volume de 60 tonnes. L'inauguration a eu lieu le 22 mai 1966.

